

Famille : Offre de soins
et prise en charge du
handicap

Métier : Chargé
d'intervention éducative

Intitulé de l'emploi :

MONITEUR EDUCATEUR

Finalité majeure :

Dans le cadre du projet d'établissement, animer et organiser la vie quotidienne des personnes en difficultés physiques, psychiques, sociales, en vue d'instaurer, de restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie des personnes accueillies, dans le respect de leur projet individuel et des règles de déontologie

Date de mise à jour : 15 octobre 2009

Activités principales :

- Participer à la mise en œuvre, à l'animation et à l'évaluation des activités quotidiennes des personnes accueillies
- Mettre en œuvre et suivre des projets d'actions éducatives ou d'accompagnement individuelles ou collectives à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement (transferts, SESSAD et intégration scolaire)
- Assister, aider, soutenir ou stimuler la personne accueillie dans les actes de la vie quotidienne
- Contribuer à l'élaboration, à l'évolution et à l'évaluation du projet individualisé
- Contribuer à l'analyse des comportements, de l'environnement et de l'évolution de la personne accueillie
- Respecter le budget alloué dans les activités quotidiennes
- Participer à la traçabilité de la prise en charge (Rapports, Cahier de liaison, bilan individuel...)
- Participer aux relations pluridisciplinaires (Synthèses, réunion de travail...)
- Contribuer au développement de la qualité et de la gestion des risques

Compétences :

SAVOIRS

- Connaître le projet d'établissement et s'y référer
- Connaître et respecter les dispositions légales en vigueur, concernant son champ de compétences
- Connaître et respecter les règles et procédures d'hygiène et de sécurité relatives à son activité, y compris au cours des déplacements et des transferts
- Connaître et utiliser le matériel nécessaire dans le cadre de son activité
- Concevoir et mettre en place des activités socio-éducatives liées à la vie quotidienne des personnes accueillies
- Connaître et mettre en œuvre des techniques d'animation de groupe
- Connaître les contraintes matérielles induites par la réalisation d'activités et en assumer les aspects d'organisation pratique
- Posséder des notions de physiologie, d'anatomie, de psychopathologie, connaître les handicaps et s'y référer
- Connaître et respecter les règles de confidentialité liées à son activité

SAVOIR-FAIRE

- Rédiger un projet d'activité
- Rédiger un compte-rendu d'activité
- S'exprimer en réunion et argumenter des propos éducatifs
- Observer le comportement des personnes accueillies et adopter le comportement en réponse adéquate
- Stimuler les capacités affectives, intellectuelles, sociales et physiques des personnes accueillies
- Analyser la situation de la personne accueillie et identifier ses besoins
- Accompagner la personne accueillie dans une démarche d'amélioration de sa vie quotidienne
- Développer, organiser et animer des activités manuelles, artistiques, sportives ou intellectuelles, et des activités d'expression
- Adapter les gestes de la vie quotidienne en fonction (du degré d'autonomie) de la personne accueillie
- Expliquer simplement les règles d'une activité
- Adapter un programme en fonction des potentialités et de la progression de la personne accueillie
- Réaliser des supports méthodologiques
- Alerter en cas de détection de comportements maltraitants sur la personne accueillie
- Valoriser son expérience et ses capacités en contribuant à l'élaboration du projet de service

SAVOIR-FAIRE RELATIONNELS

- Développer une attitude empathique contribuant à l'adaptation de la prise en charge éducative
- Evaluer et respecter la "distance" nécessaire pour établir une relation de confiance et de respect mutuels
- Susciter l'adhésion des familles au projet individuel de prise en charge
- Animer un groupe d'activité
- Echanger les informations nécessaires, au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Respecter le rôle et les limites d'intervention des autres intervenants
- S'exprimer à l'écrit comme à l'oral, en adaptant sa communication à son interlocuteur
- S'impliquer dans le partage et la transmission de ses connaissances et son savoir-faire
- Assurer une fonction d'écoute auprès de la personne accueillie et de son entourage
- Gérer les relations dans un contexte conflictuel et/ou émotionnel fort
- Travailler et collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire

Diplôme requis / Formation (obligation réglementaire) :

- CAFME : certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur

Textes de référence :

- Décret n° 85-61 du 18.01.1985
- Arrêté interministériel du 09 mars 1970 (décret n° 70-240)
- Arrêté interministériel du 07 février 1973 (décret n° 73-117)
- Arrêté interministériel du 28 octobre 1974
- Arrêté interministériel du 28 octobre 1974
- Arrêté interministériel du 28 mai 1986
- Arrêté du 6 juillet 1990 (décret n° 90-575)
- Circulaire DAS/TS 1 n° 93-30 du 10 septembre 1993
- Circulaire DAS/TSIS/TS 1 n° 99-519 du 7 septembre 1999
- Décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 instituant le diplôme d'Etat de moniteur éducateur
- Arrêté du 20 juin 2007 relatif au DE des moniteurs éducateurs

Exemples d'emplois accessibles et spécialisations possibles :

- Educateur spécialisé
- Educateur technique spécialisé
- Educateur de jeunes enfants